



# INSTITUT DE LA PROVIDENCE

Enseignement secondaire général

Place du Couvent, 3 5020 CHAMPION

Tél. : 081 – 208 502 Fax. : 081 – 210 047 Mail. : info@providencechampion.be

**Visitez notre site : [www.providencechampion.be](http://www.providencechampion.be)**

## **Déclaration relative au choix du cours de 1<sup>ère</sup> langue moderne**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

père - mère - tuteur - responsable légal **(1)**

de \_\_\_\_\_

inscrit(e) en 1<sup>ère</sup> année secondaire à l'Institut de la Providence de Champion

déclare avoir pris connaissance des dispositions légales et réglementaires en matière de choix de langue moderne I **(2)** et demande pour l'enfant précité le cours suivant :

**Langue 1 :  NEERLANDAIS  ANGLAIS**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Signature(s) du(des) responsable(s) de l'élève :

---

(1) *Biffer les mentions inutiles*

(2) *Art 69 du Décret du 13 juillet 98 : " L'élève poursuit au 1er degré de l'enseignement secondaire, sous forme de langue moderne I, l'étude de la langue moderne commencée dans l'enseignement primaire....**En cas de changement de langue**, un document intitulé "Changement de choix de langue moderne I à l'entrée du Secondaire" sera rempli par les parents ou le responsable légal et il sera accompagné d'une demande écrite et motivée rédigée par ceux-ci.*

***Le cas échéant, ce document vous sera remis en début d'année scolaire.***